

## Observations déposées en ligne durant l'enquête

### Enquête publique du 18/10/2021 au 19/11/2021 inclus pour le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque à ABZAC

Numéro	Date	Contenu
1	19/10/21	<p>Bonjour,</p> <p>Je ne sais pas comment vous parler tellement ma colère et mon incompréhension vont de pair.</p> <p>J' habite le village d'Abzac au lieu dit le grand Piron directement impacté par votre projet de parc photovoltaïque. Je viens d'acheter une maison pour ma tranquillité et celle de mes proches?</p> <p>Nous avons décidé de partir de la ville pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le bruit</li><li>• les véhicules</li><li>• les espaces sauvages et préservés</li><li>• la faune et la flore des campagnes</li></ul> <p>Et là en l'espace de 2 ans, vous promettez l'enfer des villes à la campagne !</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des espèces endémiques chassées de leurs espaces</li><li>• Une gravière et maintenant l'implantation d'un parc photovoltaïque? Voire même 2 !!! On se moque de qui?</li><li>• Plus de passages de camions avec les gravières et maintenant une vue sur rien, plus de bois, plus d'animaux, plus de campagne</li><li>• Des câbles à perte de vue car ils ne seront pas enterrés donc encore une nuisance visible</li><li>• Aucune retombées pour la commune d'Abzac et ses habitants en terme de réduction électrique puisque l'électricité produite ne nous ai pas destinée.</li><li>• L'entreprise ne replante même pas ce qu'elle détruit sur la commune! Donc une perte de zone NATURELLE effective pour les habitants d'Abzac et ceux qui viennent se balader pour observer la faune et la flore et s'aérer.</li><li>• Que se passera t'il s'il y a une feu? Vous allez faire venir l'eau dans cette zone ou vous ravitailler dans les zones naturelles existantes? Tout l'espace autour ne sera pas protégé et ça sera un désastre!</li><li>• La mairie s'oppose, le SDIS est défavorable, la MRAE n'est pas favorable non plus, l'impact sur l'environnement est plus que flagrant sur cette zone déjà bien impactée par d'autres sites!</li></ul> <p>Il est juste inconcevable que ce projet puisse aboutir</p>

		<p>Vous êtes en train au profit de vouloir préserver le climat, de détruire d'autres espaces habités jusqu'à présent.</p> <p>Il y a des gens qui choisissent d'habiter dans des zones où il n'y a rien et c'est justement de cette tranquillité et de cette préservation dont il est question.</p> <p>Si des panneaux photovoltaïques doivent être implantés, faites les demandes sur des toits d'immeubles et des zones industrielles où des constructions sont déjà prévues</p> <p>Je tiens donc à vous signaler mon <b>DESACCORD</b> pour ce projet. En espérant que les avis des personnes qui au quotidien subiront ces nuisances puissent être entendus cette fois-ci (non comme la gravière)!</p> <p>Vous en souhaitant une bonne lecture</p> <p>Magali doret</p>
2	20/10/21	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 300 personnes dans le département de la Gironde.</p> <p>Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 3 mois environ.</p> <p>Cordialement,</p> <p><b>Gérard ROLLIN</b>  <b>Chef de service commercial Eolien et Solaire</b></p>
